

## Voise

## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**Compte rendu n°6 : Atelier PADD, le mardi 13 décembre 2016 - 16h00****Objets de la réunion :**

- I. Projet de PADD : Lecture des orientations du PADD
- II. Points divers
- III. Planning

Prénom Nom	Fonction	Courriel	Présent	Excusé
Mme Mylène PICHARD	Maire		X	
M. Daniel CRINIER	1 <sup>er</sup> adjoint			
M. Pascal PINSAULT	2 <sup>ème</sup> adjoint		X	
Mme Sylvie POUVREAU	Conseiller municipal			
Mme Josette LECOMTE	Conseiller municipal			
Mme Sandrine ARNAUD	Conseiller municipal		X	
M. Kiéran CROSNIER	Conseiller municipal			
Mme Patricia VOISIN	Conseiller municipal		X	
M. André FERREOL	Conseiller municipal		X	
Mme Ana MICHEL	Conseiller municipal			
M. Dominique DUMONT	Conseiller municipal			X
Mme Marie Laure GAUCHERON	Secrétaire Mairie de Voise		X	
M. Julien VINCENT	Chartres Métropole			X
Mme Virginie DUCHIRON	parenthesesURBaineS - Architecte DPLG - Programmiste Urbaniste AEU -	<a href="mailto:parenthesesurbaines@gmail.com">parenthesesurbaines@gmail.com</a>	X	
M. Sébastien BONDOUX	parenthesesURBaineS – Géomaticien- cartographe	<a href="mailto:parenthesesurbaines@gmail.com">parenthesesurbaines@gmail.com</a>	X	
Mme Juliette VIGNES	Paysagiste			X
Sébastien ILLOVIC	ADEV Environnement			X
Antoine BODY	ADEV Environnement			X

**I. Séance de lecture des orientations du PADD****Précision sur les dents creuses et les secteurs complémentaires :**

- Dents creuses : foncier privé dans l'enveloppe urbaine sur lequel la commune n'a pas la maîtrise foncière. Le foncier privé ne fait pas l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation. Les dents creuses sont en cours d'analyse par le BE (transmis pour janvier).
- Secteurs complémentaires : secteur limitrophe à l'enveloppe urbaine pouvant accueillir des habitations sous la forme d'opération groupée type lotissement. Le secteur complémentaire fait l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation qui encadre le futur projet et fixe les limites.

**Le contournement agricole :** les élus précisent l'importance de ce contournement pour la sécurisation du cœur de bourg. Le BE précise que sa formalisation sur le plan de zonage nécessitera la mise en place d'emplacement réservé au même titre que les chemins doux.

**Suite à la lecture du PADD, formulé par le bureau d'études, les élus vont prendre le temps de le relire et travailler ensemble pour apporter des compléments.**

## **II. Points divers**

- Le secteur du silo pourrait convenir pour un projet de valorisation du bourg sur le long terme : télétravail, co-working, mini crèche à l'échelle de Voise, ... cette idée reste à confirmer. L'objectif est de développer la dynamique du petit village pour valoriser les maisons et inciter les personnes à s'installer à Voise.

## **III. Planning de travail et dates fixées**

- Les élus doivent faire un retour au BE sur les orientations du PADD avant le 20 janvier pour préparer la réunion du 7 février.
- La présentation pour les PPA et pour la réunion publique sera transmise à la commune vers le 05/01 pour validation et transmission aux PPA avant le 17/01.
  
- Réunion des PPA : le 17 janvier à 15h00
- Réunion publique 2 : le 17 janvier à 20h00
- Atelier des transcriptions 1 : le 7 février à 18h00
- Atelier des transcriptions 2 : le 21 mars à 18h00